

PAPAM

PACA

N° 4
10 avril 2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteurs

Stéphanie TAQUIN
CRIEPPAM

stephanie.taquin@crieppam.fr

Delphine FRATY
CRIEPPAM

delphine.fraty@crieppam.fr

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Stade de végétation

- **Lavanderaies** : reprise de végétation (toutes zones).
- **Sauge sclarée** : redémarrage de la végétation.

Cécidomyie du lavandin

- **Reconnaissance** : Cf. [BSV N° 1](#)
- **Observations** : Diminution des captures dans le bassin de production. Fin du vol du ravageur pour les zones précoces et certaines parcelles en zones intermédiaires.
- **Niveau de risque**: risque faible à modéré en semaine 15 selon les parcelles.

Arima marginata

- **Reconnaissance** : Cf. [BSV N° 3](#)
- **Observations** : pression parfois importante de larves en culture à redémarrage précoce – Quelques observations en parcelles de lavande/in.
- **Niveau de risque**: modéré à fort.

Chenilles de lépidoptère

- **Observations** : présence localisée en parcelles de lavande/in sur Saint Jean de Sault.
- **Niveau de risque**: faible à modéré.

Septoriose

- **Observations** : quelques symptômes sur une parcelle de lavandin du plateau de Valensole.
- **Niveau de risque** : faible.

Alternariose

- **Observations** : observations sur plusieurs parcelles du plateau de Valensole.
- **Niveau de risque** : modéré.



[Vous abonner](#)



[Devenir
observateur
& contact](#)



[Tous les BSV
PACA](#)

Observations

Un **réseau de piégeage** a été mis en place afin de déterminer la date d'émergence des adultes.

Méthodes d'observation

Installation de pièges sur des plants symptomatiques permettant de capturer les adultes à leur sortie de terre avant le début du vol. Ces pièges sont constitués de fûts opaques percés de deux tubes de plexiglas. Les adultes émergents sont attirés par la lumière et piégés dans les tubes. 2 relevés sont effectués par semaine. Notons que la couleur sombre des pièges augmente la température de ce micro-environnement et tend à accélérer la sortie des adultes. Les parcelles sont également dotées de bassines jaunes traditionnelles et de pièges englués pour compléter les données.



Résultats des observations semaines 13 et 14 (du 23 mars au 5 avril 2019)

Les données sont actuellement collectées à partir de 22 parcelles, par différentes structures techniques, couvrant ainsi l'ensemble de la zone de production (04, 84 et 26).

Semaine 13



Semaine 14



Emplacement parcelles réseau cécidomyies

- Point rouge** : parcelles avec capture
- Point bleu** : parcelles sans capture
- Point gris** : parcelles non relevées

Résultats des observations (suite)

Suivi de l'évolution des populations de cécidomyies capturées lors de leur vol sur panneaux jaunes englués

	Cumul du nombre de cécidomyies capturés sur plaque engluée												
	janvier				février				mars				Avril
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Aubenas-les-Alpes					0	0	0	0	0	0	0	0	0
Banon					0	0	1	1	0	0	0	0	0
Lardiers	0	1	0	0	0	2	3	0	0	0	3	3	0
Le thor	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Monieux	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0		
Montagnac-Montpezat	0	2	3	2	0		5	23	5		53	7	3
Montagnac-Montpezat	0	1	0	12	0		7	50	9		58	5	8
Redortiers					0	0	0	0	0	0	0	0	
Roussas	0	0	0	0	0	0			1				
Sauzet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Savasse	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0			
Simiane-la-Ronde					0	0	0	0	0	0	0	0	
Taulignan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Valensole	0	0	0	0	0	2	2	1	0	0	0	1	0

Suivi de l'évolution des populations de cécidomyies capturées lors de leur vol sous fûts bleus (cumul d'une semaine)

	Cumul nombre de cécidomyies piégés sous fût bleus																
	Décembre				Janvier				Février				Mars				Avril
	49	50	51	52	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Aubenas-les-Alpes									9	9	12	12	10	2	1	0	
Banon									0	1	3	2	0	1	0	0	
bésignan Baronnies													0	0			
chamaloc diois										6							
die							0	0	7	6			0				
Entrevennes			0	0	0	1	3	5	8	16	7	0	10	10	9	12	0
Lardiers			0	8	11	3	7	14	48	30	20	9	3	4	0	2	2
mevouillon - ardema													0	0			
Mirabel-Baronnies													0	2			
Monieux		0	0		0	0	1	2	8	6		7	2	0	0		
Montagnac-Montpezat			0	2	3	0	9	1	4		8	1	10		7	0	3
Montagnac-Montpezat			0	0	1	0	3	10	1		5	3	13		25	33	5
Puimoisson			0	3	3	0	7	37	9	10	7	0	6	4	4	4	4
Puimoisson			0	0	2	4	4	9	7	9	3	2	7	6	7	4	1
Puimoisson			0	0	0		0		0		5	0	6		14	7	1
Redortiers									0	0	3	0	2	3	0	0	
roussas - estran			0		0	0	0	0	0	4			1	1			
Saint saturnin d'apt	0	0	0		1	0		11	0	2	0	0	1	0			
Saint sauveur-Baronnies													0	0			
Sault	0	0	0		3	5	3	17	11	11		16	15	5	1	4	
Sauzet	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Savasse	0	0	0		0	0	0	0	0	0	1	2	1	0			
Simiane-la-Ronde									0	1	0	1	0	1	0	0	
Taulignan		0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Valensole			0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	5	3	3	7	2

Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.

Avec un hiver météorologique exceptionnellement doux et une absence de longues périodes de gel (déficit de nombre de jours de gel de plus de 50 % par rapport à la moyenne), la période de vol des cécidomyies est plus étalée avec une plus grande fluctuation des quantités d'insectes capturés.

Cependant, les quantités de cécidomyies capturées en semaine 14 semblent indiquer une diminution du vol. La fin de ce cycle semble s'amorcer.

CÉCIDOMYIE	NIVEAU DE PRESSION	NOMBRE DE PARCELLE(S) TOUCHÉE(S)	NOMBRE DE PARCELLE(S) OBSERVÉE(S)	ÉVOLUTIONS / SEMAINE -1
Semaine 13	MODÉRÉ	13	13	=
Semaine 14	MODÉRÉ	9	13	↘
Hypothèse Semaine 15	FAIBLE			↘

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier

Observer la présence de foyer

Surveiller l'apparition prochaine des symptômes de flétrissement

Arracher des parcelles très contaminées.

Éviter les blessures de plantes lors des binages (exemple : usage cadre passe-culture)

Arima marginata

Observations

Méthodes d'observation

Les larves s'observent préférentiellement par temps ensoleillé. Par temps couvert, elles se nichent sous les feuilles.

Les données sont actuellement collectées à partir de 22 parcelles, par différentes structures techniques, couvrant ainsi l'ensemble de la zone de production (04, 84 et 26).

Larve d'*Arima marginata* sur thym



© CRIEPPAM

Observations semaine 13 et 14 (du 23 mars au 5 avril 2020)

Les larves (stade 1 et 2) sont principalement observées sur les cultures précoces (thym, romarin, sauge sclarée...). Une parcelle de lavandin Grosso a fait état de la présence de larves sur le plateau de Valensole (semaine 14).

Semaines 13 et 14



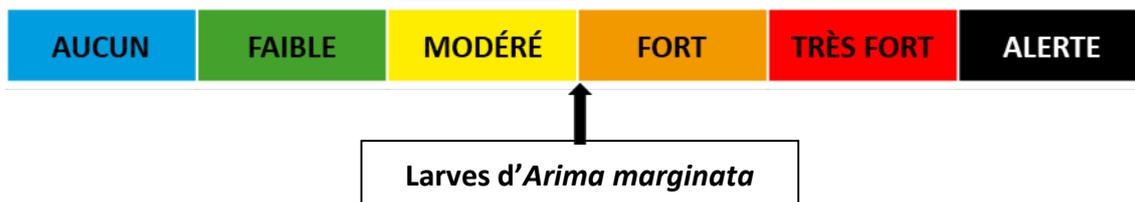
Emplacement parcelles réseau d'observations

Point rouge : parcelles avec capture de larves

Point bleu : parcelles sans capture

Analyse de risque

Les températures de ces derniers jours contribuent à l'émergence de ce ravageur sur les parcelles sensibles et à redémarrage précoce (thym, immortelle, sauge sclarée). **Il faut renforcer les observations sur celles atteintes l'an dernier ou il y a deux ans. Les cultures de PPAM nécessitent une vigilance renforcée dans les parcelles à risque au vue des conditions météorologiques favorables pour ce ravageurs.**



Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3 larves / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3 larves / m²**

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,
Repérer la présence de nouveaux foyers,
Surveiller l'apparition prochaine des larves et des dégâts occasionnés.

Chenilles de lépidoptère en cours d'identification sur parcelle de lavandin



Ces deux chenilles ont déjà été observées l'année dernière dans des parcelles de lavandins. Sur la photo de gauche, cette chenille s'apparente à l'écaille pourpée (*Rhyparia purputa*). Quant à la photo de droite, nous n'avons pas réussi à identifier l'espèce l'année dernière.

De nombreuses espèces de lépidoptères peuvent être présents en lavandiculture. **Certaines espèces peuvent être phytophages et créer des dégâts, tandis que d'autres sont totalement inoffensives pour les cultures.**

Chaque année, des prélèvements de chenilles en parcelles sont réalisés pour les identifier après élevage en laboratoire.

Observations semaine 15

Quelques chenilles de différentes espèces ont été observées sur la commune de Saint Jean de Sault :

- Arpenteuse – 19 individus sur 10 plants.
- Espèces à déterminer (Cf. photos ci-dessus) en nombre limité.

Analyse de risque

Les températures de ces derniers jours contribuent à l'émergence de nombreux ravageurs en lavandiculture.

Observez les populations de chenilles prioritairement sur les bordures de parcelles et celles à développement précoce. Les dégâts potentiels sont comparables à ceux de tout ravageur phytophage (feuilles dévorées, tiges sectionnées).



Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3 - 4 chenilles / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclérée) : **3 - 4 chenilles / m²**

Reconnaissance de la maladie

La septoriose se reconnaît grâce aux taches présentes sur le feuillage. Elles peuvent être blanches et allongées ou brunes, de formes ovales ou rectangulaires. Au sein de ces taches, des pycnides noires (petits points noirs) sont parfois visibles

La pluie ou l'irrigation par aspersion sont les moteurs de multiplication et de dissémination. Les pycnides se gorgent d'eau, gonflent, et les spores sont expulsées vers les feuilles avoisinantes.

Les périodes de temps humide et relativement chaud favorisent l'extension de ce champignon. Son optimum thermique est situé entre 20 et 24°C.

Aujourd'hui, nous ne connaissons pas l'influence de la présence de cette maladie sur la production des lavanderaies. Des programmes de recherches sont en cours sur cette thématique.

Tâches de septoriose sur lavandin



Observations des semaines 13 et 14

Des symptômes ont été observés sur une parcelle de lavandin du réseau d'observation à Montagnac-Montpezat (Plateau de Valensole).

Dénombrement : 70 % de la parcelle atteinte – Feuilles nécrosées à moins de 20 %

Analyse de risque



Seuil de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour cette maladie.

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,
Eviter les blessures mécaniques.

Reconnaissance de la maladie

L'alternariose est une maladie des tâches foliaires secondaires, profitant d'attaques initiales d'autres pathogènes. Sur le lavandin, elle provoque un brunissement des parties aériennes avec, parfois un flétrissement et un dessèchement.

La maladie se maintient durant plusieurs années dans le sol et les débris végétaux et à la surface du plant. Après germination des spores, ce champignon pénètre dans les tissus directement au travers de la cuticule, par les stomates ou diverses blessures. Envahit rapidement les tissus, et des lésions commencent à être visibles 2 à 3 jours après les premières contaminations.

Alternariose sur lavandin



Ce champignon est disséminé par le vent, la pluie, mais aussi par les outils mécaniques. Des hygrométries élevées et des températures comprises en entre 18°C et 30°C favorisent son développement. Les rosées ou de faibles précipitations continues (5 mm) suffisent à son extension.

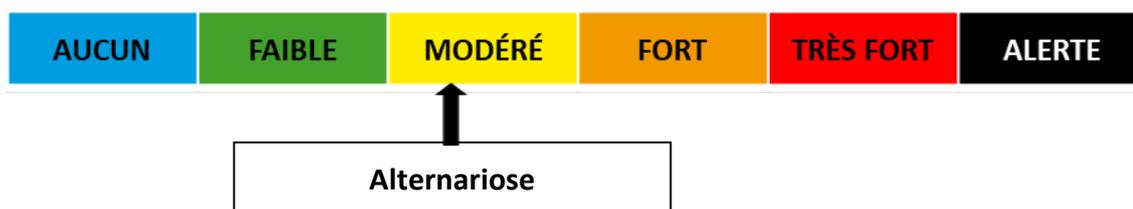
Un programme de recherche et actuellement en cours pour étudier l'importance de cette maladie dans la production des lavanderaies.

Observations semaine 13 et 14

Des symptômes ont été observés sur 6 parcelles de lavandin du réseau d'observation (Plateau de Valensole).

Dénombrement : 20 % à 100 % de la surface de la parcelle atteinte – Feuilles nécrosées entre 20 % et + de 50 %.

Analyse de risque



Seuil de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour cette maladie.

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,
Limiter les débris végétaux en décomposition sur les parcelles atteintes

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

CRIEPPAM - TAQUIN Stéphanie
CRIEPPAM - FRATY Delphine



Observation

Crieppam
Iteipmai
Chambre d'Agriculture du Vaucluse
Chambre d'Agriculture de la Drôme
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence
Agribio 04
Sca3P

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)